







## AVIS MOTIVE DES REPRESENTANT.ES DU PERSONNEL SOLIDAIRES, CFDT, FO, et CGT FINANCES 54 SUR LE DUERP/PAP de la DNID

En septembre 2021 et en octobre 2021 lors du groupe de travail et de la séance plénière du CHSCT, nous avions constaté que les échanges étaient impossibles avec le délégué de la DNID. Aucun avis motivé n'avait été alors émis sur le PAP 2019-2021.

Encore une fois, lors du groupe de travail du 3 octobre 2022, les problèmes techniques rencontrés par le représentant du commissariat aux ventes Nancy Toul lors de la présentation du DUERP et du PAP 2022 n'ont pas permis le dialogue nécessaire à une prise de position éclairée des membres des organisations syndicales. De plus, des situations à risques apparaissent, à nouveau, en 2022 ,alors que la mise en œuvre de solutions peu onéreuses étaient facilement envisageables.

Ainsi, les représentants des organisations syndicales se prononcent contre le PAP 2022.